Conflits liés à l'exploitation des ressources pastorales et leurs modes de résolution dans le Territoire d'Irumu en RDCongo

Résumé

Le Territoire d'Irumu, situé dans la Province de l'Ituri en République Démocratique du Congo (RDC), est le théâtre de conflits récurrents liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles, particulièrement entre éleveurs transhumants (pratiquant le pastoralisme traditionnel) et les communautés locales d'agriculteurs ou d'autres concessionnaires fonciers. Cet article analyse les conflits d'exploitation pastorale des ressources naturelles, leurs causes, leurs conséquences ainsi que les modes de résolution de ces conflits. En s'appuyant sur une approche qualitative et empirique, l'étude démontre que la superposition des droits coutumiers et du droit moderne en matière foncière, la dégradation environnementale des pâturages, l'absence d'une gouvernance pastorale claire et la manipulation identitaire transforment les rivalités d'usage en conflits socio-politiques profonds, exacerbés par le recourt à l'activisme des groupes armés.

Mots-clés : Modes de résolution des Conflits, Exploitation des Ressources Pastorales.

Abstract

Irumu Territory, located in the Ituri Province of the Democratic Republic of the Congo (DRC), is the scene of recurring conflicts linked to access to and management of natural resources-particularly between transhumant herders (practicing traditional pastoralism) and local farming communities or other land concession holders. This article analyzes conflicts regarding the pastoral use of natural resources, examining their causes, consequences, and resolution mechanisms. Drawing on a qualitative, empirical approach, the study demonstrates that the overlapping of customary and modern land laws, environmental degradation of pastures, the lack of clear pastoral governance, and the manipulation of identity transform rivalries over resource use into deep-seated socio-political conflicts, further exacerbated by the involvement of armed groups.

Keywords: Conflict resolution mechanisms, Pastoral resource exploitation.

1. Introduction

En République Démocratique du Congo en général et la Province de l'Ituri en particulier, l'agriculture d'itinérance par brulis et l'élevage traditionnel des bétails ne sont pas des simples activités mais ils en constituent de manière incontournable des secteurs principaux de survie, d'identification communautaire et de mode de production socio-économique de la majorité de la population rurale.

La Province de l'Ituri et ses cinq territoires, à savoir celui de Mahagi, d'Aru, de Djugu, d'Irumu et de Mambasa possèdent des ressources naturelles exceptionnelles et abondantes fortement fertiles constituées des vastes espaces aux plateaux et aux plaines, une hydrographie abondante, une couverture végétale équatoriale abondante et une pluviométrie annuelle généreusement régulière. Les richesses et les potentialités sus évoquées confèrent à la Province de l'Ituri un rôle stratégique à l'échelle à la fois nationale et régionale pouvant fournir les aliments de base du secteur vivrier tels que le manioc, le haricot, le maïs, le riz, la pomme de terre et des produits maraichers ainsi que des produits de rente pérenne tels que le café, le cacao, le palme à huile, le thé, le quinquinas, la banane, d'une part, et de l'autre l'apport nutritionnel en produits du cheptel bovin historiquement important. L'élevage traditionnel des bovins, des caprins, des ovins et de porcins fournit les principales sources en protéines animale telles que la viande, le lait, le fromage, les jambons, la peau de bétail et d'autres produits pour la sécurité alimentaire de la population locale et nationale.

Cependant, l'explosion démographique combinée à l'insécurité chronique exercent une grande pression sur l'accès aux terres arables et des pâturages de qualité rendant difficile, à la majorité de population rurale, la cohabitation et l'exploitation optimale des ressources naturelles disponibles à travers les activités d'agriculture et d'élevage traditionnel extensif souvent nomade sur des grands espaces ruraux.

En effet, dans le Territoire d'Irumu, la dynamique des conflits multiformes d'exploitation des ressources naturelles gravite autour de la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs. Ces conflits multiformes sont causés à la fois par l'intensité de la mobilité des bétails d'élevage traditionnel, la destruction des produits champêtres par les bétails, la poussée démographique des populations autochtones (internes) et allogènes (externes) à la recherche des terres arables, l'extension des espaces bâtis des hinterlands urbains, l'antagonisme juridique et coutumier de la réglementation ~~à~~ la jouissance et à la disposition des espaces fonciers, la pression des groupes armés sous forme de milice d'autodéfense pour protéger certains espaces au profit des populations autochtones.

Plusieurs études antérieures ont été menées pour tenter d'apaiser, sans succès majeurs, les litiges micro-fonciers (parcellaires et de voisinage). Par contre, les causes structurelles (macro-foncières), institutionnelle (carence d'une gouvernance publique performante) et sécuritaires persistantes ont continué à alimenter l'instabilité à la fois au niveau provincial en général et territorial en particulier.

Parmi les études menées, il sied de signaler que l'ONG ACIAR (2009) a mené des enquêtes sur l'ensemble de la province de l'Ituri. Son objectif fut de dégager l'ampleur des différents conflits fonciers, en déterminer les catégories et les acteurs impliqués[1].

L'ONG Justice-Plus (2017) a actualisé les données sur l'intensité de conflits en Ituri en menant des enquêtes dans les cinq territoires de la province de l'Ituri en ciblant deux chefferies ou secteurs par territoire. L'objectif de l'étude fut de catégoriser les différents conflits fonciers sur le plan juridique[2].

Les organismes humanitaires tels que RCN, Justice et Démocratie (2009) et l'ONU-Habitat (2012) ont eu en commun deux objectifs à savoir : l'analyser la technique de la gouvernance foncière d'une part et de l'autre l'approche juridique de l'accès à la justice pour stabiliser la région comme solution durable aux conflits fonciers de l'Ituri.

Cependant, la RCN, Justice et Développement se concentre particulièrement sur la manière dont les populations résolvent leurs différends. Par contre, l'UN-Habitat cherche à qualifier et de comprendre les barrières à la sécurisation des terres.

Par ailleurs, les auteurs tels que Koen Vlassenroot et Tim Raeymaekers[3] naviguent à contre-courant en démontrant que les conflits sanglants de la Province de l'Ituri et du Territoire d'Irumu n'ont pas que les aspects fonciers ni de contradiction entre les agriculteurs et les éleveurs mais beaucoup plus due à la manipulation de l'ethnicité par certains acteurs politiques et militaires locaux et régionaux en vue de couvrir leurs vrais agendas politiques et économiques.

De même, Katho Bungishabaku *et al* reconnaissent le mythe de la haine ethnique comme n'étant pas la principale cause des conflits séculiers que continuent à connaître l'Ituri. Au contraire, ils citent trois causes de fond pouvant être à la base des conflits en Ituri, à savoir : le double régime antagonique : le droit étatique moderne soutenu par la Loi n° 25/062 du 30 décembre 2025 modifiant et complétant la Loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime

[1]Eric Mongo, Arthur Désiré Nkoy Elela et Joort Van Puijenbrock., Conflits fonciers en Ituri : Poids du passé et défis pour l'avenir, in *Réseau HAKI NA AMANI*, Ong ACIAR et IKV Christ, Bunia, Décembre 2009
[2] Xavier Macky Kisembo., Conflits fonciers en Ituri : Rapport d'étude foncière dans les territoires d'Irumu, Djugu, Mahagi, Aru et Mambasa, in « *Nashiriki Kwa Masikilizano* », Justice-Plus, Bunia, Janvier 2017
[3]Koen Vlassenroot & Tim Raeymaekers., Le conflit en Ituri, in *L'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2002-2003, pp. 207-233, http : //www.legal-tools.org/doc/702fe5/ consulté le 20/06/2026.

général des biens, régime foncier et immobilier et régime des suretés telle que modifiée et complétée par la Loi n° 80-008 du 18 juillet 1980 déclarant que la terre et le sous-sol appartiennent à l'Etat contrairement au droit coutumier qui garantit aux autochtones la terre comme une propriété ancestrale inaliénable. En outre, ils évoquent l'instrumentalisation des identités communautaires pour des fins politiques et militaires pour transformer les disputes de voisinage ou des litiges de limites foncières en guerres identitaires.

Face aux limites des solutions antérieures et à la persistance des conflits d'exploitation des ressources naturelles, la problématique de la présente étude est celle de savoir : Comment la triangulation de la pratique du pastoralisme traditionnel, de l'absence de clarification des droits fonciers, de la pratique de l'agriculture et de la sédentarisation sous pression de l'explosion démographique exacerbe-t-elle les conflits d'exploitation des ressources naturelles dans le Territoire d'Irumu ?

A ce propos, les hypothèses de l'étude répondant à la préoccupation de la triangulation des variables indépendantes vont s'articuler à travers trois axes indispensables :

- Promouvoir à travers une gouvernance pastorale efficace la structuration de la chaîne des valeurs agro-pastorales modernes et intégrée pour fédérer les intérêts des éleveurs et des agriculteurs en vue de promouvoir l'intérêt du partenariat d'affaire et de mitiger une cohabitation à somme nulle en termes de conflits identitaires et communautaire.
- Innover la contractualisation foncière en établissant des partenariats « public-privé-communautaires » pour transformer l'absence de clarification et de revendications droit coutumier face au droits fonciers aboutissant à un processus de « zonage participatif et concerté » en vue de réduire les effets de conflits chroniques et de sécuriser l'accès aux ressources naturelles à travers des investissements inclusifs.
- Programmer de manière conséquente et rationnelle la transition de l'élevage de prestige vers un élevage économique, de stabulation et de race à rendement élevé en vue d'optimaliser l'exploitation des ressources naturelles.

2. Cadre méthodologique

La présente étude fait recourt à la théorie de conflit. Celle-ci engobe plusieurs courants selon qu'on se place sous l'angle de la sociologie générale, de l'économie politique ou de la géopolitique (sécurité environnementale).

Le courant de la « Sécurité environnementale » et de la rareté des ressources selon Thomas Homer-Dixon[4] a retenu notre attention. Il démontre comment la rareté environnementale induite par la dégradation des ressources, la croissance démographique et

leur distribution inégale génère des tensions sociales, des migrations forcées et, in fine, des conflits civils violents.

La théorie des conflits de ressources développée par Thomas Homer-Dixon[4] cité par Fofana Mariama Tata[5] examine comment les tensions et les conflits sont exacerbés par la rareté des ressources naturelles. Cette théorie repose sur l'idée que les ressources vitales (telles que l'eau, la terre, et les matières premières) sont de plus en plus disputées dans un contexte de pression démographique, de changement climatique, et de dégradation environnementale.

Homer-Dixon soutient que lorsque des ressources essentielles deviennent rares, les groupes qui en dépendent sont plus susceptibles de s'engager dans des conflits pour accéder à ces ressources. Cette rareté peut être absolue (c'est-à-dire une diminution réelle de la disponibilité des ressources) ou relative (perception d'une inégalité dans l'accès aux ressources).

La théorie postule que la rareté des ressources peut entraîner des migrations forcées, une compétition accrue pour les terres, et une détérioration des conditions de vie, ce qui à son tour augmente le risque de conflits violents. Cette logique est particulièrement pertinente dans les régions où les institutions sont faibles et incapables de gérer pacifiquement les tensions. Cette théorie s'appuie sur une analyse systémique des relations entre l'environnement, les ressources, et les dynamiques sociales, suggérant que les conflits ne sont pas uniquement causés par des facteurs socio-politiques, mais aussi par des conditions environnementales qui modifient les équilibres sociaux.

La méthode a été complétée par les techniques d'observation, documentaire et d'entretien libre.

L'analyse documentaire a été mise en valeur pour recueillir les données antérieures pour chaque Territoire de la Province de l'Ituri. Les rapports de l'Inspection Provinciale à la Pêche et Elevage, et de l'Inspection de l'Agriculture, de l'Acoopeli et des Organisation non gouvernementales telles que Aciar, Justice Plus, et des organismes humanitaires tels que CNR Justice & Développement ainsi que l'UN-Habitat ont fournis des données importantes en vue d'élucider les causes et types de conflits en Ituri.

En vue d'actualiser certaines données documentaires, pour le Territoire d'Irumu, un entretien libre a été organisé. Le Territoire d'Irumu étant constitué de 11 chefferies/Secteur, il a été indispensable de consulter une personne pour les huit catégories ciblées. De ce fait notre

[4]Homer-Dixon, Thomas F., *Environment, Scarcity, and Violence*, Princeton University Press, Princeton, 1999.
[5] Fofana Mariame Tata., Dynamique de citoyenneté locale et tensions interethniques à Allongo : analyse des conflits entre agriculteurs et éleveurs, *in Revue Internationale du chercheur*, Volume 5, Numéro 3, Université Jean La Rougnon, Yaoundé, 2024, pp. 889-890

échantillon probabiliste est constitué de 11 chefs de Chefferies/Secteur, 11 chefs de Groupements, 11 Présidents de jeunes, 11 Présidents de femmes, 11 Présidents de la Société civile, 11 Vétérinaires de Groupement, 11 Présidents des Coprodels des éleveurs, 11 Présidents de représentants des agriculteurs.

3. Résultats de l'étude

3.1. Selon les sources documentaires

Selon l'ONG Aciar, l'objectif poursuivi par les différentes enquêtes sur les conflits fonciers dans la Province de l'Ituri visait de mieux connaître l'ampleur de la problématique foncière et de mieux cerner la dynamique, la logique, les acteurs et les responsabilités.

3.1.1. Types et Ampleur des conflits dans la Province de l'Ituri

Tableau 1 : Types et ampleurs-des conflits par territoire de la Province de l'Ituri

	Types de conflits	MAHAGI	IRUMU	DJUGU	ARU	MAMBASA	TOTAL
1	Conflits de jouissance	143	140	126	46	46	501
2	Conflit de limite de terre	61	50	20	22	50	203
3	Occupation illégale	48	Insignifiants	20	16	-	84
4	Vente illégale	32	30	20	7	46	135
5	Conflits de succession	31	Insignifiants	-	0	-	31
6	Limite administrative	40	60	72	125	30	327
7	Conflit de limite frontalière avec la Rép de l'Ouganda	-	-	-	8	-	8
	TOTAL	356	316	227	216	158	1273 à 1289

Source : Données compilées des Rapports d'ACIAR et de Justice Plus sur les Conflits en Ituri

Commentaire :

Selon les données du Tableau 1, une dizaine des conflits différents aux ampleurs et acteurs différents ont été inventoriés à savoir : les conflits entre entités administratives (collectivités, groupements, localités, villages), les conflits entre communautés, les conflits entre retournés et le village d'origine, les conflits entre migrants et autochtones, les conflits entre pauvres et riches, les conflits entre missions et communautés, les conflits entre concessionnaires et communautés, les conflits entre pygmées et bantous, les conflits de jouissance, les conflits autour des concessions, les conflits autour des pâturages collectifs, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, la question des enclaves.

Cependant, l'ampleur des conflits de limites (327+203=527 cas) est la plus élevée, suivi des conflits de jouissance (501 cas) et de conflits de vente illégale (135 cas). De ce fait, les conflits liés à la disposition et à l'exploitation des espaces fonciers présente des enjeux majeurs en termes d'intensité de conflits.

Parmi tous les Territoire de la Province de l'Ituri, le Territoire de Mahagi et d'Irumu présentent un effectif le plus élevé des conflits, suivi des Territoires de Djugu, Aru et Mambasa. Le Territoire de Mahagi accuse un taux le plus élevé des 356 conflits fonciers dont 143 conflits

de jouissance, 61 conflits de limite des terres, 48 conflits d'occupation illégale. Ces conflits sont exacerbés par la pression démographique la plus élevée et les conflits intracommunautaires agriculteurs-agriculteurs, avec moindre conflits agriculteurs-éleveurs. Le Territoire de Mahagi est suivi par le Territoire d'Irumu caractérisé par 316 conflits dont 140 conflits sont liés à la jouissance entre agriculteurs-éleveurs et de 60 conflits de limites administratives et de 50 conflits de limites de terre impactant à la fois les éleveurs et les agriculteurs.

Parmi les types de conflits, les conflits liés à la jouissance (551 conflits), les conflits de limites administratives (327 conflits) et les conflits de limite des terres (203 conflits) sont les plus impactant dans la Province de l'Ituri.

3.1.2. Ampleur de conflits administratifs

Tableau 2 : Les conflits de limite administrative se résument comme suit :

Conflit administratif	Djugu	Mambasa	Mahagi	Aru	Irumu	Total
Non respect de frontière	0	0	2	8	0	10
Limite de localité	21	8	26	39	16	110
Limite de groupement	21	3	9	36	16	85
Limite de collectivité	29	13	1	34	31	108
Limiteterritoriale	1	0	2	8	1	12
Total	72	24	40	125	64	325 à 327

Source : Données compilées des Rapports d'ACIAR et de Justice Plus sur les Conflits en Ituri

Commentaires :

Les conflits de limites sont plus impactant dans les deux Territoires d'Aru avec 125 conflits et le Territoire de Djugu avec 72 conflits, suivis du Territoire d' Irumu (64 conflits) et de Mahagi (40 conflits) et de Mambasa (24 conflits).

Quant aux types de conflits les conflits de limites entre localités (110 conflits) et les conflits de limites entre chefferies/secteurs (108 conflits) sont les plus marquants.

3.1.3. Exploitation des ressources naturelles par les bétails dans le Territoire d'Irumu

L'évaluation de l'exploitation des ressources naturelles par les bétails dans le Territoire d'Irumu portent sur les indicateurs suivants : les effectifs des éleveurs, les effectifs des bétails et de la superficie exploitée des pâturages communautaires dans l'intervalle de chaque 10 ans.

Egalement, il a été indispensable à l'aide d'enquête sur terrain à travers des entretiens de recueillir l'opinion des différentes catégories des parties prenantes concernées directement ou indirectement. A l'issue des enquêtes les données suivantes ont été recueillies :

3.2. Selon les entretiens pour le Territoire d'Irumu.

3.2.1. Les principaux indicateurs de conflits d'exploitation des ressources naturelles par la pratique du pastoralisme.

La majorité d'enquêtés ont retenu 15 indicateurs comme étant à la base des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs dans le Territoire d'Irumu. Il s'agit de la destruction des produits champêtres par les bétails en divagation, le manque de Kraal de nuit pour les bétails, la négligence dans le gardiennage des bétails, le manque de clôture des pâturages, le manque des clôtures pour les champs, les conflits de limites des entités coutumières et administratives, le manque de respect et de reconnaissance des droits coutumiers aux chefs et notables, le manque de vacance de terre en bonne forme et concertée, le manque de renouvellement concerté des titres fonciers, la manipulation de l'opinion de la population par certains acteurs politiques, le manque d'une justice équitable, la faible implication des Administrateurs de Territoire et de Gouverneur, le manque de neutralité des coopératives locales, le manque de la mise en valeur des pâturages et des concessions, le conflit identitaire, la surcharge des pâturages par des bétails et l'accaparement de certains pâturages communautaires par certains éleveurs.

Tableau n°2 : Evaluation de causes de conflits d'exploitation des ressources naturelles par la pratique du pastoralisme traditionnel

	Causes	Chef Chefferie	Psdt Jeunes	Psdt Femmes	Psdt SocCiv	Vét Grpt	Psdt Coprodel	Psdt Agri	Monit Agro	Tot Moy
1.	Destruction des produits agricoles par les bétails	10/11	11/11	11/11	10/11	9/11	8/11	10/11	8/11	**9.6/11**
2.	Manque de Kraal de nuit	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	**11/11**
3.	Négligence de gardiennage de bétails	11/11	11/11	11/11	11/11	8/11	7/11	10/11	11/11	**10/11**
4.	Manque de clôture des pâturages	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	**11/11**
5.	Manque de clôture des champs	8/11	10/11	9/11	10/11	11/11	11/11	8/11	8/11	**9.3/11**
6.	Manque de justice équitable	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	10/11	8/11	**10.5/11**
7.	Faible implication des Administrateurs de Territoire et de Gouverneur	10/11	10/11	8/11	9/11	10/11	9/11	6/11	8/11	**8.7/11**
8.	Les coopératives locales manquent la neutralité	8/11	7/11	6/11	5/11	6/11	4/11	6/11	7/11	**6.1/11**

9.	Manque de mise en valeur des pâturages et concessions	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	**11/11**
10.	Conflits identitaires entre communautés	5/11	8/11	7/11	7/11	6/11	8/11	7/11	7/11	**6.8/11**
11.	Surcharge des pâturages par le surnombre des bétails	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	**11/11**
	Total moyen									**9.5/11**

Source : Donnée collectées sur terrain dans les 11 chefferies/secteur du Territoire d'Irumu

Commentaire :

Les résultats de cinq indicateurs (1, 2, 3, 4, 5) confirment que le pastoralisme est à la base de conflits d'exploitation des ressources naturelles à la proportion moyenne de 10.1/11, et les autres indicateurs justifient la gouvernance et les aspects politiques comme facteurs catalysant les conflits dans la pratique du pastoralisme.

3.2.1.1 Présentation de la capacité d'exploitation des pâturages bornés du Territoire d'Irumu

La capacité d'exploitation des pâturages dans le Territoire d'Irumu se dégage en fonction de superficies des pâturages et d'effectifs des bétails y affectés. Les bornages des pâturages ont débuté avant 1983 et se sont arrêtés dans le Territoire d'Irumu en 1989.

Tableau 3. Evaluation de la capacité des pâturages du territoire d'Irumu de 1979 à 2026

	Avant 1983	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	Total
NombrePâturages	100	23	35	44	53	63	20	0	338
Superficie en ha	35.873	11.649	6.557	13.184	21.840	16.447	9.458	0	115.008

Source : B.P.I. Fiche de présentation 1989, p. 78

Tableau 4. Nombre et superficie des pâturages dans le Territoire d'Irumu

N°	Chefferies/Secteur	Nombre de pâturage	Superficie des pâturages prélevée en 1978	% de superficie des pâturages
1	Basili	2	805,056 ha	0.7%
2	B/Mitego	3	2.530,176 ha	2.2%
3	BanyaliTchabi	1	2.760,192 ha	2.4%
4	B/Boga	4	2.875,20 ha	2.5%
5	Andisoma	3	3.105,216 ha	2.7%
6	B/Irumu	8	12.305,856 ha	10.7%
7	Babelebe	3	13.225,92 ha	11.5%
8	BaboaBokoe	8	13.685,952 ha	11.9%
9	W/Bindi	17	17.481,216 ha	15.2%
10	Mobala	6	20.011,392 ha	17.4%
11	B/Sud	7	25.646,784 ha	22.3%
		62 à 74 Pâturages	**Tot gén= 114.320,96 ha**	

Source : B.P.I. Fiche de présentation 1989, p. 78

Commentaire :

A la lumière de ce graphique, il se révèle qu'en termes d'effectifs des pâturages, la Chefferie de Walendu Bindi est en tête avec 17 pâturages bornés, suivi de deux autres Chefferies de Baboabokoe et de Babelebe comptant chacune 8 pâturages bornés.

Cependant, en fonction de superficies, le Secteur de Bahema Sud est en tête avec 25646 ha, suivi de la Chefferie de Mobala avec 20011 ha et de la Chefferie de WalenduBindi avec 17481 ha.

L'on signale en passant que certains pâturages des Chefferies de Basili, Babelebe et de WanyaliTchabi sont frontaliers à la forêt équatoriale et caractérisés par une grande humidité et riche en herbage constituant une zone de transhumance importante pendant la saison sèche.

3.2.1.2 Evaluation de la charge d'exploitation des pâturages du Territoire d'Irumu

La charge d'exploitation est un des facteurs qui indique à travers les indicateurs de superficies des pâturages et d'effectifs des bétails le degré de la pertinence environnementale du programme de l'ACOOPELI dans le Territoire d'Irumu.

Tableau 5. Charge d'exploitation des bétails dans le Territoire d'Irumu en 1978, 1988, 2008 et 2018

Indicateurs	Superficies des pâturages disponibles et exploitables	Effectifs des bétails (têtes de bovin)	Charges d'exploitation des pâturages (UGB= Unité de gros bétail par hectare)	Raison de déperdition des pâturages et des bétails
1978 (A)	115008ha	105471bêtes	105471bêtes/115008ha = **0.9 bêtes/ha**	
1988 (B)	115008ha – 17481 ha= 97527 ha	187080 bêtes	187080bêtes/97527 ha = **1.9 bêtes/ha**	La majorité des bétails ont quitté les pâturages W/Bindi
2008 (C)	97527 ha – 25646 ha (B/Sud) - 2530 ha (B/Mit) – 2875 ha (B/Boga) = 66476 ha	87428 bêtes	87428bêtes/66476 ha = **1.3 bêtes/ha**	Plus de 20% bétails ont migrés de B/Sud, B/Mitego et B/Boga vers l'Ouganda
2018 (D)	66476ha-20011ha(Mob)-13685ha(Baboab)-13225ha(Maza)-3105ha(Andi)-114ha(Ndembule)= 16336 ha	139202-104401= 34801 bêtes	34801bêtes/16336 ha = **2.13 bêtes/ha**	Plus de 75% des bétails ont été déplacés vers les Haut et Bas Uélés

Sources : Superficie des pâturages : B.P.I. Fiche de présentation 1989, p. 78, Statistique des bétails : Rapport Inspection provinciale de l'Ituri, Registre des statistiques animales, 2022

Commentaire :

La charge d'exploitation des pâturages par tête des bétails a connu une croissance 0.9 bêtes par ha à 2.1 bêtes par ha, ce qui prouve une surcharge des pâturages, car la charge normale est 1 bête par hectare.

La surcharge des pâturages doublée de son manque d'entretien et de sa mise en valeur entraine sa destruction soit par des érosions, d'envahissement des arbrisseaux encombrant ou par des plantes envahissantes impropres à la consommation des bétails.

Les causes de la surcharge des pâturages sont d'ordre sécuritaire et des conflits identitaires et intercommunautaires qui n'ont cessé de croitre depuis 1988 à nos jours. Cette insécurité a provoqué la migration de plus de 70% d'effectifs des bétails de la Province de l'Ituri vers les Provinces de Bas et Haut Uélé et d'autres à traverser la frontière vers l'Ouganda.

3.2.1.3 Conséquences de conflits identitaires sur l'exploitation des pâturages dans le Territoire d'Irumu

Tableau 6 : Déguerpissements forcés et destruction des infrastructures des pâturages communautaires dans le Territoire d'Irumu

Année de déguerpissement	Pâturages déguerpis	Superficie déguerpie	Cause de déguerpissement
1981 à 1988	Pâturages de la Chefferie de Walendu Bindi	17.481,216 ha	Conflits Identitaires Bahema et Walendu Bindi
2000 à 2005	Pâturages de Boga, Mitego, B/Sud	31.052,16 ha	Conflits intercommunautaires Hema-Lendu appuyés par de groupes armés et milices communautaires
2017 à 2023	Pâturages des Chefferies Bira d'Andisoma, Basili, Mobala, Baboa bokoe, Babelebe et de BahemaIrumu	43.128 ha	Conflits identitaires et intercommunautaires Hema-Bira appuyés par de groupes armés et milices communautaires

Sources : Compilation des données par nous.

Commentaire :

Le Territoire d'Irumu exploite 338 pâturages bornés. Depuis 1978, le programme de l'ACOOPELI possédait un effectif de 105471têtes de bétails, de 187080têtes en 1988, de 109285 têtes de bétails en 2008 et de 139202 têtes de bétails en 2018.

Les différentes crises communautaires et sécuritaires ont obligé les éleveurs de déguerpir certains pâturages du Territoire d'Irumu.

C'est ainsi qu'en 1981 à 1988 à cause des conflits intercommunautaire WalenduBindi et Hema du Sud, les éleveurs de la communauté Hema du Sud ont été forcés d'évacuer complètement les pâturages de la Chefferie WalenduBindi.

De 2000 à 2005, l'insécurité généralisée par les groupes armés, plus particulièrement par les Groupes armés FRPI et FNI d'obédience Lenduont sommé les éleveurs aux pillages et aux massacres obligeant les éleveurs Hema de se réfugier vers l'Ouganda.

De 2017 à 2023 d'autres éleveurs furent sommés d'évacuer les entités de communautés Bira et des entités Hema, avec plus de 75% d'effectifs de bétails du Territoire d'Irumu en destination des Provinces de Bas et Haut Uélé. Ces multiples mouvements de bétails ont surchargé certains pâturages en laissant vides ou presque inexploités d'autres.

3.2.1.4 Conséquence de déguerpissement sur la charge d'exploitation des pâturages par les bétails

Selon les statistiques de l'Inspection de l'élevage et pêche de l'Ituri en 1988 l'effectif de bétails était de 149969 têtes, en 2011 était de 150720 têtes et en 2022 était de 63386 têtes. L'évaluation de la charge d'exploitation et d'usure des pâturages accessibles dans le Territoire d'Irumu se présente de la manière suivante :

- En 1978 : 105471bêtes/115008ha = 0.9 bêtes/ha
- En 1988 : 187080bêtes/97527 ha = 1.9 bêtes/ha
- En 2008 : 87428bêtes/66476 ha = 1.3 bêtes/ha
- En 2018 : 34801bêtes/16336 ha = 2.1 bêtes/ha

Les données ci-dessus ont prouvé trois réalités importantes suivantes :

- L'encadrement des éleveurs par le programme de l'Acoopeli et de BPI ont provoqué la surexploitation des pâturages par la croissance des effectifs des bétails d'élevage traditionnels au-delà des capacités des pâturages du Territoire d'Irumu, contrairement aux attentes des initiateurs du programme qui croyait au rétablissement d'équilibre par la commercialisation des bétails ;
- Les vagues d'insécurité, les déplacements des éleveurs et l'accès réduit à certains pâturages ont exacerbé la surexploitation et l'usure accélérée des certains pâturages disponibles, tout en laissant d'autres pâturages vides dans le Territoire d'Irumu ;
- Les effets de la surexploitation de la majorité des pâturages et de non entretien régulier d'autres ont exposé les pâturages aux effets de la zoochorie et de l'épizoochorie qui font pousser des arbustes et plus tard devenir une forêt de gallérie qui attirent les cultivateurs à envahir les pâturages.

A la lumière de ces résultats, la pertinence environnementale d'exploitation des pâturages dans le Territoire d'Irumu est très faible du fait de la surexploitation des pâturages (0.9 bêtes/ha en 1978, 1.9 bêtes/ha en 1988 et de 3.6 bêtes/ha en 1998) et prouve suite aux raisons d'insécurité à la contreperformance environnementale du programme de l'ACOOPELI.

3.2.2. Les principaux indicateurs de conflits d'exploitation des ressources naturelles par le dualisme de droit coutumier et le droit foncier.

Tableau 7 : Evaluation de causes de conflits d'exploitation des ressources naturelles par le dualisme de droit foncier légal et le droit coutumier de fait

	Causes	Chef Chefferie	Psdt Jeunes	Psdt Femmes	Psdt SocCiv	Vét Grpt	Psdt Coprodel	Psdt Agri	Monit Agro	Tot Moy
1.	Conflits de limites des entités coutumières et administratives	6/11	5/11	4/11	5/11	6/11	8/11	4/11	3/11	**5.1/11**
2.	Manque de respect de droit coutumier et des chefs chefferies et Groupements	10/11	8/11	6/11	8/11	6/11	4/11	9/11	7/11	**7.2/11**
3.	Manque de vacance de terre concertée	7/11	7/11	7/11	8/11	6/11	6411	6/11	6/11	**6.3/11**
4.	Manque de renouvellement des titres fonciers	7/11	7/11	7/11	8/11	10/11	6/11	7/11	7/11	**7.3/11**
5.	Manipulation de l'opinion publique des agriculteurs par les leaders d'opinion contre l'élevage des bétails dans leurs entités.	8/11	7/11	7/11	6/11	7/11	9/11	6/11	6/11	**7/11**
6.	Manque de considération de justice coutumière	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	10/11	8/11	**10.5/11**
7.	Divergence d'opinion entre les Services de cadastre et les autorités coutumières.	10/11	10/11	8/11	9/11	10/11	9/11	6/11	8/11	**8.7/11**
8.	Conflits identitaires entre communautés	5/11	8/11	7/11	7/11	6/11	8/11	7/11	7/11	**6.8/11**
9.	Manque de structure d'inspection des pâturages et des concessions légitimées.	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	**11/11**
10.	Accaparement de certains pâturages par certains éleveurs ou concessionnaires	8/11	8/11	6/11	5/11	8/11	10/11	7/11	6/11	**7.25/11**
	Total moyen									**7.7/11**

Source : Donnée collectées sur terrain dans les 11 chefferies/secteur du Territoire d'Irumu

Commentaire :

La contradiction de droit foncier et de droit coutumier sur terrain expose les usagers à un manque de suivi, d'inspection et d'arbitrage en cas de conflits de l'ordre de 11/11 ou de 100%, la justice coutumière n'est pas prise en considération par les éleveurs et les concessionnaires de l'ordre de 10.5/11 ou de 95.4%, la divergence d'opinion et d'intervention entre les services techniques de cadastre et les autorités coutumières est 8.7/11 ou de 79.09%. Ces données prouvent à suffisance la dichotomie de droit foncier et le droit coutumier qui exacerbe les conflits entre les communautés des éleveurs et des agriculteurs.

3.2.3. Les principaux indicateurs de conflits d'exploitation des ressources naturelles par la difficulté de cohabitation et de sédentarisation de l'agriculture et de l'élevage (l'agropastoral).

Tableau 8 : Evaluation de causes de conflits d'exploitation des ressources naturelles par la cohabitation et de sédentarisation de l'agriculture et de l'élevage

	Causes	Chef Chefferie	Psdt Jeunes	Psdt Femmes	Psdt SocCiv	Vét Grpt	Psdt Coprodel	Psdt Agri	Monit Agro	Tot Moy
1.	Les coopératives locales manquent la neutralité	8/11	7/11	6/11	5/11	6/11	4/11	6/11	7/11	**6.1/11**
2.	Collaboration entre les Groupements agricoles et les Coprodels	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	**0/11**
3.	Manque de mise en valeur des pâturages et concessions	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	**11/11**
4.	Manque d'amélioration génétique des bétails pour la stabulation	6/11	5/11	4/11	7/11	10/11	11/11	7/11	10/11	**7.5/11**
5.	Conflits identitaires entre communautés	5/11	8/11	7/11	7/11	6/11	8/11	7/11	7/11	**6.8/11**
6.	Surcharge des pâturages par le surnombre des bétails	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	11/11	**11/11**
7.	Manipulation politique de l'opinion des agriculteurs à certaines périodes	8/11	7/11	7/11	6/11	7/11	9/11	6/11	6/11	**7/11**
8	Manque de recourt aux semences améliorées	5/11	6/11	5/11	7/11	10/11	10/11	6/11	6/11	**5.4/11**
9	Le recourt à l'Agropastoral	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	**0/11**
	Total moyen									**6/11**

Source : Donnée collectées sur terrain dans les 11 chefferies/secteur du Territoire d'Irumu

Commentaire :

La sédentarisation est un aspect complexe jusque-là mal perçue par la communauté des éleveurs car complètement habitués à l'élevage extensif et nomade. Pour y parvenir, certains conditionnements sont indispensables tels que la mise en valeur des pâturage, l'évitement de surcharge des pâturages par le surnombre des bétails par hectare, l'amélioration génétique pour avoir un nombre reduit des bétails à valeur ajoutée plus croissante que de pratiquer l'élevage de prestige hautement conflictuel et faiblement rentable.

4. Discussion des résultats

La question de la problématique de la présente étude examinera triangulation de trois variables indépendante portant sur la pratique du pastoralisme, l'absence de la clarification des

droits foncier et coutumier pour l'exploitation de ressources naturelles, et le manque de la pratique de la sédentarisation de l'élevage et de l'agriculture à cause de la pression démographique comme déterminant exacerbant les conflits d'exploitation des ressources naturelles dans le Territoire d'Irumu.

Les résultats majeurs de l'étude confirment trois hypothèses. La première hypothèse soutienne que la pratique du pastoralisme traditionnel affecte de manière préjudiciable de l'ordre de 9.5/11 ou à 86.7% d'opinion des parties impliquées à l'exploitation des ressources naturelle. La voie de sortie ne pourra être que le fait de fédérer la chaîne de valeurs de l'élevage et de l'agriculture comme un processus moderne et intégré en vue de consolider la cohabitation des intérêts bénéfique de l'exploitation des ressources naturelles au bénéfice mutuel ou mitoyen.

La deuxième hypothèse confirme que la dichotomie de la cohabitation du droit moderne foncier et la pratique de la coutume sur le droit d'usage, de disposer et de jouissance des ressources naturelles. Cette réalité est appuyée par les résultats de 7.7/11 ou de 70.1% d'opinion des parties prenantes consultées. Pour s'en sortir, la dualité de la contractualisation foncière en respectant les principes coutumiers et de droit foncier à travers un consensus du partenariat gagnant-gagnant est à privilégier en vue de résorber les tensions liées à l'exploitation des ressources naturelles par la pratique du pastoralisme.

La troisième hypothèse et non la moindre est celle qui prouve que la sédentarisation progressive du pastoralisme traditionnelle à travers l'agropastoralisme est la voie souhaitée à 7/11 ou 64.15% d'opinion des partie prenante en vue d'amortir la double pression démographique sans cesse croissante sur l'exploitation des ressources naturelles à la fois par la pratique traditionnelle de l'agriculture et du pastoralisme. La voie souhaitée est celle de moderniser à la fois la pratique de l'agriculture et de l'élevage par la mise en valeur des pâturages, l'amélioration de la race des bétails, le recourt aux semences agricoles améliorées, l'enrichissement de sol par les fumiers d'élevage, etc.

Les résultats des recherches antérieures ont manifestement prouvé leur limite pour la pacification durable de l'Ituri en général et du Territoire d'Irumu en particulier. Les efforts et initiatives privilégiant la pacification communautaire par le dialogue communautaire tel qu'enrichi par les ONG Aciar (2009) et Justice Plus (2017) à travers leurs rapports sur les conflits fonciers en Ituri d'une part, de l'autre par les organismes humanitaires tels que RCN Justice et Développement ainsi que d'UN-Habitat qui encouragent la réglementation formelle des litiges d'exploitation des ressources naturelles par la voie transparente et exclusive de la loi foncière et de la gouvernance des limites administratives.

Il en est de même des résultats d'éminents chercheurs tels que Koen Vlassenroot & Tim Raeymaekers[6] (Le conflit en Ituri, 2002-2003) qui évoque l'interférence géopolitique militarisée au niveau régionale et de leur part Katho Bungishabaku et John Anyolitsho Adirodu[7] (2023) proposent trois pistes pour une solution durable à la pacification de l'Ituri. Ils ont insisté sur la réforme profonde de la loi foncière de 1973 qui est en conflit d'intérêt avec le droit coutumier à matière foncière. Egalement, ils évoquent la clarification des limites des Chefferies et suggèrent enfin la restauration de l'autorité de l'Etat comme solution idoine.

Par ailleurs, les résultats de la présente étude se veulent plus innovants et originaux car ils sortent des sentiers bâtis antérieurement. Les nouvelles pistes ayant pris en compte des nouveaux déterminants non encore envisagés, en vue de rétablir l'équilibre socioculturel, économico financière et la confiance mutuelle proposent trois voies pour la pacification équilibrée du Territoire d'Irumu à savoir : 1) Etablir un climat d'affaire entre Eleveurs et Agriculteurs comme opérateurs économiques ayant des intérêts des parties à sauvegarder, 2) Etablir et consolider la culture de « partenariat gagnant-gagnant » entre Eleveur-Agriculteur, 3) La contractualisation pour l'exploitation des ressources naturelles en tenant compte des intérêts des communautés hôtes à travers la mutualisation de la disposition, de la jouissance et de l'exploitation des ressources naturelles de manière consensuelle et au profit des parties prenantes impliquées.

Toutes démarches scientifiques ne manquent pas ses limites, du fait de la taille de l'échantillon assez limité à certaines catégories des personnes et de la contrainte méthodologique de ne recourir qu'à la théorie de conflit selon Thomas Homer-Dixon qui n'a approfondie que les aspects de la Sécurité environnementale et de la rareté des ressources, en laissant pour compte d'autres aspects abordés par d'autres courants théoriques.

Quant à la valeur ajoutée de la présente étude réside dans le fait d'envisager une nouvelle voie constructive de la mitigation de partenariat gagnant-gagnant , de la cohabitation du droit foncier formel et le droit coutumier informel, et d'innovation à la fois de l'agriculture et du pastoralisme traditionnel en mutualisant les avantages issues de l'exploitation des ressources naturelles. Envisager un nouveau climat d'affaire Eleveur-Agriculteur à travers l'entrepreneuriat stratégique est l'avenir de la pacification de la Province de l'Ituri en général et du Territoire d'Irumu en particulier dans le domaine de l'agropastoral.

[6]Koen Vlassenroot & Tim Raeymaekers., *op cit,*p. 207-233
[7]Katho Bungishabaku et John Anyolitsho Adirodu., *Une guerre de la terre ? Identités, conflit et enjeux fonciers en Ituri (RDC)*, L'Harmattan, Paris, 2023.

Cependant, l'enjeux majeur demeurant est le choix d'outils et des matières faisant l'objet de touillage à travers le renforcement de capacité spécifique et pratique à différents grappes des parties prenantes impliqués à l'exploitation des ressources naturelles en vue d'implémenter une nouvelle vision et praxis d'exploitation des ressources naturelles comme une providence mutuelle.

5. Conclusion

L'objectif principal de la présente étude étant d'envisager des nouvelles pistes de solutions en triangulant non seulement les trois principales causes de fond de l'insécurité de l'Ituri mais beaucoup plus à trianguler les pistes de solutions y émanâtes.

La première piste de la stabilisation et de la pacification durable de l'Ituri et du Territoire d'Irumu est déterminée par la valorisation de l'interdépendance et de la complémentarité d'un processus synergique de la chaîne des valeurs à la fois des produits d'élevage et d'agriculture. La complémentarité de la chaîne de valeur, d'une part les ressources naturelles et les produits agricoles, et de l'autre les produits issus de l'élevage pastoral, en vue de consolider les avantages comparatifs de chaque communauté ou partie prenante pour consolider une cohabitation durable et intéressée mutuellement.

La seconde piste est que les avantages de la complémentarité de la chaîne de valeur vont conduire à la nécessité de la contractualisation foncière et des zonages concertés des espaces pastoraux et agricoles ou agropastoraux à travers les partenariats gagnant-gagnant en vue de résorber l'exploitation des uns par les autres.

La troisième solution est de tenir compte de la pression croissante de la démographie et des espaces bâtis pour que désormais le pastoralisme traditionnel extensif et l'agriculture traditionnelle sur brulis cèdent progressivement aux exigences de la modernisation et de l'optimalisation des ressources disponibles.

Somme toute, la pratique de l'élevage, l'exploitation des ressources naturelles et les communautés hôtes et riveraines sont des ressources publiques pour lesquelles le pouvoir public et les différents partenaires sont appelés à fédérer leurs appuis et accompagnements en vue d'un développement pacifique et durable.

Bibliographie

Eric Mongo, Arthur Désiré Nkoy Elela et Joort Van Puijenbrock., Conflits fonciers en Ituri : Poids du passé et défis pour l'avenir, in *Réseau HAKI NA AMANI*, Ong ACIAR et IKV Christ, Bunia, Décembre 2009.

Fofana Mariame Tata., Dynamique de citoyenneté locale et tensions interethniques à Allongo : analyse des conflits entre agriculteurs et éleveurs, in *Revue Internationale du chercheur*, Volume 5, Numéro 3, Université Jean La Rougnon, Yaoundé, 2024.

Homer-Dixon, Thomas F., *Environment, Scarcity, and Violence*, Princeton University Press, Princeton, 1999.

Katho Bungishabaku et John Anyolitsho Adirodu., *Une guerre de la terre ? Identités, conflit et enjeux fonciers en Ituri (RDC)*, L'Harmattan, Paris, 2023.

Koen Vlassenroot & Tim Raeymaekers., Le conflit en Ituri, in *Purl*, http : //www.legal-tools.org/doc/702fe5/ consulté le 20/06/2026.

ONU-Habitat., *Analyse des conflits fonciers à l'Est de la République Démocratique du Congo : cas des Provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri*, Nairobi / Goma, 2012.

Rapport BPI., Fiche de présentation 1989.

Rapport ACOOPELI., Les pâturages communautaires

Rapport Inspection Pêche et Elevage., Effectifs des bétails, 1998-2022

RCN Justice & Démocratie., *Les conflits fonciers en Ituri : De l'imposition à la consolidation de la Paix*, Bruxelles / Kinshasa, 2009.

Xavier Macky Kisembo., Conflits fonciers en Ituri : Rapport d'étude foncière dans les territoires d'Irumu, Djugu, Mahagi, Aru et Mambasa, in « *Nashiriki Kwa Masikilizano* », Justice-Plus, Bunia, Janvier 2017.